

**COMITÉ CONSULTATIF
DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS
OU
EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE**

Procès-verbal de la séance du Comité consultatif des services aux élèves HDAA 2012-2013 de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 27 mars 2013 à 19h15, à la salle Des Lys.

Représentants des parents		Présence	Absence
M ^{mes}	Julie Drouin	Présidente	X
	Isabelle Poisson	Rep. Comité de parents	X
	Isabelle Tardif	Membre	X
	Isabelle Choquette	Membre	X
	Anne-Marie Cardinal	Membre	X
	Isabelle Lamoureux	Membre	X
	Johanne Daudier	Membre	X
	Wilma Machado	Membre	X
	Marie Legault	Membre	X
	Chantal Gadoua	Membre	X
	Audrey Bourgeois	Membre	X
	Élaine Dadamo	Membre	X
	Annie Clermont	Membre	X
MM.	Pascal Bujold	Vice-président	X
	Rachid Hacherouf	Membre	X
	Benoit Lapointe	Membre	X
	Michel Rocheleau	Trésorier	X
	Alain Riendeau	Rep. Com. Parents substitut	X
Représentants de la communauté			
M ^{me}	Sophie Surprenant	Travailleuse sociale	X
M ^{me}	Béatrice Perron	Représentant ARATED	X
Représentant des directions d'école			
M	Serge Caron		X
Représentante des enseignants			
M ^{me}	Jocelyne Veilleux		X
Représentante des professionnels			
M ^{me}	Stéphanie Brosseau		X
Représentante du personnel de soutien			
M ^{me}	Joanne Lapierre		X
Services des ressources éducatives			
M ^{me}	Marie France Martinoli	Directrice adjointe	X

1. Constatation du quorum

M^{me} Julie Drouin constate le quorum à 19h25.

2. Ouverture de l'assemblée et mot de la présidente

La présidente ouvre l'assemblée à 19h25 et souhaite la bienvenue aux membres.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M^{me} Isabelle Tardif et appuyée par M^{me} Joanne Lapierre.

4. Consultation sur les règles budgétaires 2013-2014

M^{me} Johanne Caron, directrice par intérim des ressources financières, distribue le document et explique les modifications touchant les ÉHDAA.

P4 : Une nouvelle mesure est proposée pour permettre au conseil des commissaires de réagir plus rapidement en cas de besoin. Les règles d'allocations du MELS ne sont pas encore connues; elles sortiront entre avril et juin prochains.

P6 et 7 : Précisions apportées au texte concernant les critères d'attribution budgétaire du personnel de support à l'élève dans les écoles spécialisées, au primaire et au secondaire.

P12 : Le même budget est accordé au comité ÉHDAA soit, \$4 500.

P19 à 21: Allocations supplémentaires confirmées en début d'année et touchant les ÉHDAA

Mesure #30051 : Services régionaux et suprarégionaux

Mesure #30053 : Intégration des élèves en classes régulières

Mesure #30056 : Financement de places MÉLS -MSSS

Mesure #30057 : Adaptation scolaire (écoles avec rangs déciles 1 à 7)

Mesure #30059 et #30022 : Plan d'intervention – Libération des enseignants

Mesure # 30061 : Agir autrement (Écoles secondaires avec rangs déciles 8 à 10)

Mesure #30063 : Agir autrement (Écoles primaires avec rangs déciles 8 à 10)

Mesure #30121 : Établissements privées – ÉHDAA (Frais de scolarité hors réseau)

Mesure #30361 : Soutien à la composition de la classe

Mesure #30364 : Ressources professionnelles en soutien à la réussite des jeunes et des adultes

Mesure #30810-1 : Mobilier et équipement en adaptation scolaire

Mesure #30810-2 : Équipement informatique en adaptation scolaire

P23 : Anciennes allocations supplémentaires maintenant intégrées aux allocations éducatives de base.

Mesure #30230 : Encadrement des élèves et soutien aux parents et enseignants

Annexe 42 : Ressources aux élèves à risque et ÉHDAA (Orthopédagogue, Enseignant ressource, Professionnel et soutien des élèves pour les moins de 18 ans)

Il est demandé que le comité ÉHDAA donne ses recommandations sur les règles budgétaires 2013-2014 concernant les ÉHDAA.

Les recommandations seront présentées aux membres le 22 avril prochain et elles devront être remises à la CSMV le 25 avril au plus tard.

Mme Tardif mentionne qu'il serait plus justifié de faire des recommandations sur l'attribution des ressources que sur le budget.

5. Parole au public

Aucun public présent dans la salle.

M^{me} Johanne Daudier suggère qu'une communication soit envoyée aux parents pour les informer des réunions du comité ÉHDAA.

6. Adoption du procès-verbal du 25 février 2013

L'adoption du procès-verbal du 25 février 2013 est proposée par M^{me} Annie Clermont et secondée par M^{me} Isabelle Lamoureux.

7. Pause

8. Chantier ÉHDAA

M^{me} Martinoli mentionne que la prochaine rencontre du comité sur le Chantier ÉHDAA est le 16 avril et l'avancement sera présenté lors de la prochaine rencontre.

9. Suivi sur le partage d'information aux parents et site internet de la CSMV

Les membres sont en accord avec la formation d'un sous-comité composé de M. Pascal Bujold, M^{me} Johanne Daudier, M^{me} Marie Legault et M^{me} Chantal Gadoua. Le sous-comité nous reviendra le 22 avril avec la définition du mandat et plan d'action.

L'adoption sera faite le 22 avril prochain.

10. Suivi sur les services de garde et les élèves HDAA

M^{me} Lapierre suggère de faire de la sensibilisation dans la CSMV par un article dans le journal interne. Les mentalités dans les SG doivent changer et ce processus est long. Les éducatrices en SG doivent être informées et impliquées dans les plans d'intervention.

Un sous-comité est mis sur pied pour se pencher sur cette problématique. Mes dames Julie Drouin, Annie Clermont et Anne-Marie Cardinal formeront ce sous-comité.

Le sous-comité nous reviendra le 22 avril avec la définition du mandat et un plan d'action.

L'adoption sera faite le 22 avril prochain.

11. Suivi sur le budget

L'analyse des dépenses est à venir (frais de KM, buffet de fin d'année et Congrès de la Fédération des comités de parents). Le budget pro forma doit être dressé.

12. Parole au responsable du comité de parents

M^{me} Isabelle Poisson transmet le compte rendu du comité de parents du 18 mars 2013.

18 mars 2013

- 1) Anglais intensif au primaire
 - a. Selon la ministre, les CÉ auront à décider si ce programme peut être implanté dans leur école selon les besoins de leurs élèves
 - b. Les milieux scolaires seront libres de vivre ce programme à leur rythme
 - c. Il n'y a plus d'obligation de participation pour les écoles primaires
- 2) Maternelle 4 ans
 - a. Il y aura une classe par commission scolaire pour 2013-2014
 - b. La classe devra être dans une école ayant un indice de 9 ou 10.
- 3) Politique cadre pour virage santé dans les écoles
 - a. Les campagnes de financement offrant du chocolat, le chocolat offert doit être au minimum de 70%
 - b. Les règles doivent être respectées et un rappel sera fait aux directions d'école
- 4) Règles d'allocation budgétaire 2013-2014
 - a. Voir le document
 - b. Services aux ÉHDAA (précisions apportées dans le texte)
 - c. Budget des comités (aucun changement)
 - i. CÉ → \$300 + \$0.35 / élève
 - ii. Comité ÉHDAA → \$4 500
 - iii. Comité de parents → \$0.70 / élève
 - iv. Organisme de participation des parents → \$225 / établissement
 - d. Frais d'entretien et réparation (aucun changement)
- 5) Politique de transport (2 modifications)
 - a. Ajout du point 7.6 : Nombre de jours d'utilisation du service de transport et service de garde → Utilisation régulière sur 5 jours (matin et/ou soir)
 - b. Modification à l'article 8 : Places disponibles → Ajout de la possibilité de payer les frais de transport selon l'utilisation du matin ou du soir seulement

- 6) Calendriers scolaires (recommandation du Comité de parents)
 - a. Journée de la Montérégie déplacé le 1^{er} novembre à partir de 2014
 - b. Regrouper les journées pédagogiques 2X2 soit, 11-12 novembre et 27-28 janvier pour mieux encadrer les fins d'étape
 - c. Que les écoles inscrivent au bas du calendrier les dates de remise des bulletins
- 7) Fédération des comités de parents du Québec
 - a. M Serge Lefebvre désire se présenter à l'exécutif de la FCPQ
- 8) Commissaires parents
 - a. Nouvelle loi électoral avec une implication plus grande

13. Parole aux membres

Retour sur le congrès de l'Aqeta : à mettre à la prochaine réunion.

M^{me} Chantal Gadoua mentionne que le dépistage des difficultés scolaires doit être fait très tôt. Plus les élèves avec des difficultés sont encadrer tôt et plus la réussite scolaire s'accroît. M^{me} Martinoli explique qu'il existe un nouveau projet pré-sco (équipe de dépistage qui visite les classes de maternelles dans toutes les écoles qui font la demande) et également le dépistage c'est un choix école selon leurs besoins.

14. Affaires diverses

M^{me} Drouin verra si la visite de l'École Jacques Ouellette pourra être reportée pour une prochaine rencontre d'ici la fin de l'année.

15. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h50 par M^{me} Annie Clermont et secondée par M^{me} Isabelle Lamoureux.

Rédigé par :
M^{me} Julie Drouin, Présidente

JD / ip